

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Nom et adresse officiels de l'organisme

acheteur :

Commune de MARTIEL
Le Bourg
12 200 MARTIEL
<https://www.martiel.fr/>

Objet de la consultation :

Entretien et aménagements des espaces verts de la commune de MARTIEL

Caractéristiques principales de la consultation :

Marché de services - Accord-cadre à bons de commande en application des articles R.2162-1 à R.2162-6 du Code de la commande publique.
Les montants HT du marché sont : Sans montant minimum - Montant maximum annuel : 20 000 € HT. Les variantes sont interdites.

Durée du marché : La durée du marché est de 12 mois à compter du 01/04/2021. Il est reconductible tacitement 3 fois par période d'un an. Durée maximum : 4 ans.

Cautionnement et garanties exigées : Aucune garantie exigée.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Les prestations seront financées sur les fonds propres de la Collectivité. Le paiement sera effectué par virement dans un délai de 30 jours. Des acomptes seront versés au titulaire dans les conditions indiquées dans le contrat de la consultation.

Le taux des intérêts moratoires est égal au taux marginal de la Banque Centrale Européenne majoré de 8 points. Les prix sont révisables. Unité monétaire utilisée, l'euro.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : groupement solidaire.

Les candidatures et offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Justifications à produire au titre de la candidature :

- Formulaire DC1 (Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants) ;
- Formulaire DC2 (Déclaration du candidat) ;
- Formulaire DC4 (Déclaration de sous-traitance), le cas échéant ;
- Des renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique du candidat.

Justifications à produire au titre de l'offre

- Acte d'engagement
- CCP daté et signé
- Bordereau des prix unitaires à compléter, à dater et à signer
- Le Détail quantitatif estimatif
- Note méthodologique ou mémoire

Type de procédure : Procédure adaptée (en application de l'article L.2123-1 du Code de la commande publique).

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix : 40%
- Valeur technique : 60 %

Date limite de réception des offres : Jeudi 4 mars 2021 à 12 h.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Toulouse - 68 rue Raymond IV, 31000
TOULOUSE

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Les recours contentieux pouvant être intentés devant le Tribunal Administratif de Toulouse sont les suivants :

1/ Avant la signature du marché :

- soit un référé précontractuel (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ;
- soit un recours pour excès de pouvoir contre les actes détachables du contrat dans un délai de deux mois à compter de leur notification (articles R.421-1 à 7 du Code de Justice Administrative).

2/ Après la signature du marché :

- soit un référé contractuel dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (articles L.551-13 à 23 du Code de Justice Administrative) ;
- soit un recours de pleine juridiction dans un délai de deux mois à compter de la publicité de l'attribution du marché (Conseil d'Etat Ass, 16 juillet 2007, Société Tropic Travaux Signalisation, req. N° 291545).

Conditions pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Conformément à l'article R.2132-7 du Code de la commande publique, **le pouvoir adjudicateur met à disposition le dossier de consultation par voie électronique, à l'adresse suivante :**

<https://marchespublics-smica.safetender.com/#/home>

Les soumissionnaires devront s'authentifier sur le site et notamment indiquer une adresse courriel électronique permettant de façon certaine une correspondance électronique.

Par mesure de sécurité et afin de respecter l'égalité de traitement des candidats concernant les éventuels échanges, compléments d'information, modifications du dossier de consultation : **aucune demande d'envoi du dossier de consultation sur support papier, par messagerie électronique non sécurisée ou sur support physique électronique n'est autorisée.**

Adresse à laquelle des renseignements d'ordre technique ou administratif peuvent être obtenus : Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir une demande écrite par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur : <https://marchespublics-smica.safetender.com/#/home>

Adresse à laquelle les offres doivent être envoyées :

Les offres devront être transmises obligatoirement par voie électronique sur le profil acheteur de la collectivité : <https://marchespublics-smica.safetender.com/#/home>

Lors du dépôt de l'offre, la signature électronique est imposée.

Les entreprises peuvent remettre une copie de sauvegarde de leur pli remis par voie électronique à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Date d'envoi du présent avis à la publication : Jeudi 4 février 2021